



Les jeunes de l'YPAC réunis à Kamnik/SI ont discuté cette année de la protection de la nature dans les Alpes. © Tabea Tandler press group ypac

Des idées jeunes pour « Mes Alpes vertes »

Comment encourager les habitants des Alpes à prendre en main leur avenir et celui de leur région ? Les participants du Parlement des Jeunes de la Convention alpine réunis en session à Kamnik/S ont des idées bien arrêtées sur la question.

Un environnement équilibré est indispensable au bien-être des populations alpines. Les jeunes des Alpes en sont parfaitement conscients. Bien plus, ils savent que la préservation des services rendus par la nature est essentielle pour de nombreux aspects de notre vie.

C'est l'un des principaux résultats du Parlement des Jeunes de la Convention alpine (YPAC), qui a eu lieu la semaine dernière du 16 au 20 mars 2015 dans la ville slovène de Kamnik. La thématique de cette année : « Mes Alpes vertes – les services écosystémiques à l'ère du changement climatique » était placée sous l'égide du projet international recharge.green, qui s'attache à trouver des solutions pour concilier la protection de la nature et la production d'énergie renouvelable. Le projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Espace Alpin. Les partenaires slovènes de recharge.green ont enrichi les débats de part leur expertise. La CIPRA, partenaire de recharge.green et de l'YPAC, s'est chargée du volet communication et a accompagné les échanges avec les responsables politiques et le secrétariat permanent de la Convention alpine.

Les lois ne suffisent pas

Dans le cadre du dialogue avec les décideurs, les jeunes ont constaté que la définition d'une réglementation n'était pas toujours suffisante pour préserver les services rendus par les espaces naturels. Il faut bien sûr un cadre réglementaire, mais les mesures de sensibilisation sont tout aussi importantes. Il n'est donc pas étonnant qu'une partie des dix revendications formulées par les 70 jeunes de tous les pays alpins présents pendant la session du Parlement portent sur un travail de sensibilisation.

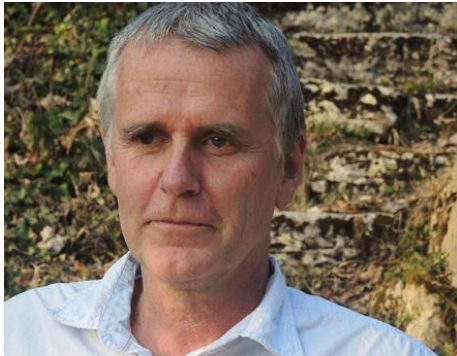
L'engagement des jeunes a été honoré par les plus hauts représentants politiques : Milan Brglez, Président du Parlement slovène à Ljubljana, où a eu lieu le débat final, le souligne : « le Parlement des Jeunes de la convention alpine est une preuve encourageante que les jeunes sont conscients des enjeux de leur espace de vie et qu'ils prennent leur avenir en main. »

L'Europe appelle !

Une autre préoccupation des jeunes est le renforcement de l'identité locale et la préservation du patrimoine culturel. Cassiano Luminati, président du territoire suisse Valposchiavo et invité de l'YPAC 2015, en est convaincu : l'Europe a besoin de ces jeunes qui évoluent avec brio entre identité culturelle et échanges interculturels. Ils ont un rôle essentiel à jouer pour donner des contenus concrets à la stratégie européenne pour la région alpine en cours d'édification.

Informations complémentaires : <http://www.ypac.eu/press>,
<http://www.recharge-green.eu/infoservice-2/media-information/>, www.ypac.eu/resolutions

Point de vue



Hans Weber est directeur de CIPRA Schweiz ©CIPRA Schweiz

Pour une politique du loup raisonnée

Les loups viennent juste de réapparaître en Suisse. Une première meute a été observée dans le massif du Calanda, près de Coire. Et déjà, des voix s'élèvent pour demander l'assouplissement de la protection du loup en Suisse. Hans Weber, directeur de CIPRA Suisse, met en garde contre toute mesure prématurée.

Une motion du Conseil des États demande une révision de la Loi sur la chasse. Avant même que la motion soit acceptée, la Conseillère fédérale Doris Leuthard met en consultation un amendement de l'Ordonnance sur la chasse qui autorise des mesures de régulation supplémentaires, comme par exemple le tir de jeunes loups à proximité des zones habitées. Un thème chargé d'émotions incite ici à prendre des mesures en urgence sous la pression de groupes d'intérêts. Or, ce dont on aurait besoin, c'est d'une analyse objective et de solutions raisonnées.

La motion de révision de la législation exige une régulation plus importante des populations de loup. Du point de vue des éleveurs de moutons, cette revendication est compréhensible. Mais il faut d'abord garantir une population viable à long terme dans les Alpes suisses, faute de quoi la protection du loup perdrait tout son sens. La révision au niveau de l'ordonnance qui prévoit le tir préventif de jeunes loups, alors que la première meute vient à peine de se former, est une procédure précipitée. Il faut continuer à l'avenir de n'abattre les loups que s'il est prouvé qu'ils ont causé des dommages disproportionnés aux troupeaux d'animaux domestiques.

Il existe déjà des idées et des exemples de bonnes pratiques qui montrent comment la cohabitation du loup, des animaux de rente et de l'homme peut réussir. Les expériences en matière de protection des troupeaux ont souvent donné de bons résultats. Des connaissances et des expériences supplémentaires seraient utiles. La CIPRA a déjà apporté ici des éléments constructifs. La Suisse aurait beaucoup à apprendre de l'Italie, où la gestion d'une population de loups beaucoup plus importante fait partie des affaires courantes.

Informations complémentaires : <http://www.cipra.org/de/dossiers/grossraubtiere>

Nouvelles de la CIPRA



Conformément à l'appel à candidature, les projets finalistes de Constructive Alps peuvent être des réhabilitations ou des constructions neuves. © CBegle

Sélection des finalistes du Prix d'architecture alpin

Avec le soutien organisationnel et technique de la CIPRA, la Suisse et le Liechtenstein récompensent pour la troisième fois des bâtiments particulièrement esthétiques et durables dans les Alpes. Le jury a sélectionné les 32 projets finalistes du Prix d'architecture « Constructive Alps ».

Le jury du Prix international d'architecture « Constructive Alps » a examiné avec attention les 350 dossiers de tous les pays de l'Arc alpin, et a retenu 32 projets pour la deuxième phase du concours. Le fil rouge qui relie les projets sélectionnés est la renaissance du village dans les Alpes. « Le jury salue la réhabilitation du patrimoine bâti des villages comme une contribution essentielle au développement durable. Il existe déjà un énorme patrimoine bâti dans les Alpes, qui peut être réutilisé intelligemment et valorisé », déclare Köbi Gantenbein, président du jury. Les bâtiments neufs contribuent eux aussi à la renaissance du village : par exemple l'architecture épurée de la maternelle de Muntlix/A, construite entièrement avec le bois des forêts communales. Dans les mois qui viennent, le jury visitera les bâtiments sélectionnés. Le nom des lauréats sera annoncé le 30 octobre 2015 au Musée Alpin de Berne, avec le lancement d'une exposition itinérante consacrée aux projets finalistes.

Informations complémentaires : <http://www.constructivealps.net/presse/>



Solutions au conflit entre protection de la nature et production d'énergie. La conférence finale de recharge.green est organisée à Sonthofen avec le soutien de l'association « Ville des Alpes de l'Année ». © Kenneth Brockmann / pixelio.de

Énergie et nature dans les Alpes : un acte d'équilibre

Comment trouver un juste équilibre entre la production d'énergie renouvelable et la protection de la nature dans les Alpes ? La conférence finale de recharge.green répondra à cette question du 20 au 21 mai 2015 à Sonthofen/D. Cette conférence est organisée par la CIPRA.

Le projet recharge.green a centré ses travaux sur l'analyse des coûts et des bénéfices de la production d'énergie renouvelable dans les Alpes. Il s'est attaché notamment à identifier les potentiels hydroélectriques, éoliens, biomasse et solaires de l'Arc alpin. Du 20 au 21 mai 2015, les 16 partenaires du projet (dont la CIPRA) communiqueront leurs résultats dans le cadre de la conférence internationale « Énergie et nature dans les Alpes : un acte d'équilibre » à Sonthofen/D, « Ville des Alpes 2005 ». Ils présenteront les nouveaux outils développés pour faciliter la prise de décisions dans l'usage des énergies renouvelables. Des représentants des sites pilotes feront part de leurs expériences en matière de processus participatifs dans les situations de conflits entre l'utilisation de l'énergie et la préservation de la nature et des paysages. Un événement grand public, une exposition de posters et des visites de terrain, notamment dans le célèbre « village à énergie positive » de Wildpoldsried, compléteront le programme.

La CIPRA est chargée du volet communication et de l'organisation de la conférence finale. Le projet

recharge.green est cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du programme Espace Alpin. La CIPRA bénéficie d'un soutien financier du ministère allemand de l'Environnement.

Informations complémentaires et inscriptions : <http://www.recharge-green.eu/finalconference>



Les agglomérations ont des approches différentes en matière de migration journalière et d'aménagement. Le projet respont explique lesquelles. © berggeist007 / pixelio.de

Un tour d'horizon des politiques d'aménagement alpines

Pourquoi Bolzano est-elle une ville compacte ? Comment les communes suisses et françaises coopèrent-elles dans l'agglomération de Genève ? Que signifie pour le développement de Ljubljana l'absence d'échelon régional en Slovénie ? Une étude réalisée par l'IRSTEA et CIPRA France répond à ces questions.

Innsbruck/A, Grenoble/F, Munich/D, Bolzano/I, Genève/CH et Ljubljana/SI : ces villes sont des agglomérations alpines et mettent en œuvre différents systèmes de planification et d'aménagement. Respont, un projet mené par l'Institut de recherche IRSTEA Grenoble et la CIPRA France, a analysé les politiques d'aménagement mises en place dans ces villes et identifié les échelons décisionnels. Le résultat : un tableau nuancé de la politique d'aménagement du territoire dans les Alpes. En Slovénie, l'aménagement du territoire relève des compétences de l'État et des communes. Il n'existe pas d'échelon régional assurant un rôle de coordination. Aujourd'hui, plus de 100 000 trajets quotidiens sont comptabilisés en direction de Ljubljana, la plupart en voiture, sans que les communes concernées ne recherchent activement des solutions au problème du trafic.

La situation est différente dans l'agglomération de Genève : la Suisse concentre l'emploi alors que le logement s'est développé dans les territoires français. La France ayant une longue tradition de planification au niveau intercommunal, l'émergence d'une vision commune pour l'agglomération s'inscrit donc dans un projet transfrontalier.

Malgré ces disparités nationales, on relève dans toutes les villes étudiées une tendance ou une volonté de renforcer la gouvernance et d'intensifier les coopérations entre la ville et son agglomération.

Les fiches du projet Respont (« Dynamiques résidentielles dans les régions urbaines alpines ») sur les politiques d'aménagement territorial de six pays alpins sont disponibles en français sur : <http://www.cipra.org/fr/publications/france>



Tétras-lyre, prends garde à toi ! La construction de la liaison inter-domaines sur le Riedberger Horn détruirait un habitat de cette espèce strictement protégée. © E_Bass flickr.com

Place au tétras-lyre

La liaison entre les domaines skiables du Riedberger Horn ne doit pas être construite. Le ministère bavarois de l'Environnement s'est prononcé contre le projet et pour le respect du Plan bavarois pour les Alpes. Un succès pour CIPRA Allemagne.

La liaison prévue entre les deux domaines skiables de Grasgehren et Balderschwang au pied du Riedberger Horn sème la discorde dans les Alpes bavaroises. Ce joyau naturel est la plus grande réserve de tétras-lyre de Bavière. Déclaré Zone C dans le Plan bavarois pour les Alpes, le secteur est strictement interdit à la construction. Le Plan pour les Alpes régleme l'utilisation de l'espace dans les Alpes allemandes, et vise à empêcher les aménagements touristiques dans des sites de grande valeur naturelle. Pour contourner le Plan pour les Alpes, les initiateurs de la liaison sur le Riedberger Horn avaient lancé une procédure de dérogation.

La balle est maintenant dans le camp du ministère des Finances. Avec son refus, la ministre de l'Environnement Ulrike Scharf remet en cause le projet : la liaison inter-domaines ne sera construite que si tous les ressorts y sont favorables.

L'aménagement du Riedberger Horn constituerait un précédent. Le Plan n'a pas été modifié depuis son entrée en vigueur en 1972. CIPRA Allemagne, le Club Alpin Allemand et la Ligue bavaroise de protection de la nature se sont opposés au projet. Lors d'une conférence de presse à la mi-mars à Munich, les trois organisations ont réaffirmé leur position. CIPRA Allemagne a coordonné les déclarations de ses organisations membres. Parallèlement, elle a proposé à la commune de Balderschwang de l'aider à développer une offre touristique plus proche de la nature. Erwin Rothgang, président de CIPRA Allemagne : « Ce serait une honte que le Plan pour les Alpes soit bafoué alors précisément que l'Allemagne assure la présidence de la Convention alpine. L'impact international serait déplorable – sans parler des dommages causés à la nature. »

Source et informations complémentaires :

<http://www.cipra.org/de/cipra/deutschland/alpenpolitik/riedberger-horn> (de),

<http://www.cipra.org/de/news/alpenplan-am-riedberger-horn-gefaehrdet> (de),

<http://www.br.de/nachrichten/schwaben/inhalt/riedbergerhorn-umstrittene-lifte-100.html> (de),

http://www.schwaebische.de/region/bayern_artikel,-Ski-Projekt-im-Oberallgaeu-wackelt-arid,10193757.html (de)

Nouvelles des Alpes



Le bétail est le grand perdant de la destruction de l'agriculture de montagne traditionnelle par le commerce dans les Alpes italiennes. © Joerg Trampert / pixelio.de

Pâturages d'alpage : loués beaucoup trop chers et pourtant inutilisés

Les petites exploitations agricoles des Alpes italiennes sont en difficulté : les grosses exploitations de plaine spéculent avec les alpages.

L'agriculture traditionnelle est en crise. Malgré cela, les baux des pâturages d'alpage atteignent des

prix exorbitants dans les Alpes italiennes. Une situation très difficile pour les exploitants locaux. La petite commune d'Acceglio dans le Val Maira a fait parler d'elle récemment avec un bail de plus d'un million d'euros pour près de 3000 hectares de pâturages.

Dans le cadre de marchés publics, les surfaces sont louées au meilleur offrant. Cela ouvre les portes à tous ceux qui ne s'intéressent qu'aux subventions de la Politique agricole commune (PAC) de l'UE. Ces aides sont normalement destinées à assurer la subsistance des petits exploitants et à préserver la biodiversité dans les prairies de montagne. Or, les surfaces affermées ne sont souvent pas ou peu utilisées. Le dommage est double : d'une part, les « vrais » exploitants ressortent les mains vides parce que les prix sont trop élevés. Et même s'ils pouvaient se permettre un loyer, ils auraient moins de subventions que les exploitations de plaine, le montant des aides étant proportionnel à la taille du cheptel. Et d'autre part, ces terrains ne sont pas exploités parce qu'ils deviennent inexploitable : en absence de bêtes, ils se ferment et un beau jour ils ne peuvent plus être utilisés comme pâturages. Les communes, qui possèdent la plupart des pâturages d'altitude, se portent elles-mêmes préjudice en privilégiant le profit à court terme à une exploitation pérenne.

La possibilité d'affermier des pâturages et de ne pas y faire paître de bétail ou en très petit nombre est malgré tout légale en Italie, et manifestement les mécanismes de la PAC autorisent la spéculation avec les sols de montagne. Seuls ceux qui sont allés beaucoup trop loin en affermant des forêts en pâturages ont dû rembourser leurs subventions à l'Union européenne.

Source et informations complémentaires : <http://www.lastampa.it/2015/03/02/edizioni/cuneo/alpeggi-quotati-a-prezzi-record-3rYpRrnnPiCdRGRerR3YhEP/pagina.html> (it), http://www.cuneo.coldiretti.it/appalti-alpeggi-dei-comuni-troppo-esosi-per-i-veri-margari.aspx?KeyPub=17246891|CD_CUNEO_HOME&Cod_Oggetto=66766462&subskintype=Detail (it), http://torino.repubblica.it/cronaca/2015/03/04/news/truffa_milionaria_alla_ue_per_pascoli_fantasma-108719370/ (it), <http://www.ideawebtv.it/attualita-2/26419-truffa-negli-alpeggi-dall-uncem-una-ferma-condanna-per-quanto-avvenuto-nelle-valli-torinesi> (it)



Où vont les transports publics en Slovénie ? © Viola / pixelio.de

Région Alpes-Adriatique : du nouveau dans les bus et les trains

Les transports publics entre l'Italie, l'Autriche et la Slovénie se développent. Avec encore quelques points d'interrogation.

Fin février, la Slovénie a soumis à l'Union européenne des demandes de financement pour trois projets ferroviaires, dont l'un est actuellement très controversé, le projet « Voie deux ». Ce projet prévoit l'aménagement de la liaison ferroviaire entre le port slovène de Koper et Divača, avec la construction d'une deuxième voie. L'enveloppe est élevée : 1,4 milliards d'euros. Les arguments de la Slovénie : le projet dynamiserait le transport des marchandises en général, permettrait de relier le port slovène à l'Europe, créerait de nouveaux emplois et générerait une valeur ajoutée économique en Slovénie. La ligne serait aussi utilisée pour le transport de voyageurs.

D'un point de vue environnemental, le report du transport des marchandises de la route vers le rail est une bonne chose en soi. Les détracteurs du projet critiquent toutefois le montant trop élevé des investissements, qui pénaliseraient la modernisation du reste du réseau ferroviaire. Des lignes ferroviaires dans les Alpes slovènes sont aussi concernées. Face à l'importance de l'investissement nécessaire, les associations estiment que la Slovénie devrait peut-être se demander s'il ne serait pas préférable d'investir dans des projets donnant la priorité au transport de voyageurs.

De nouvelles liaisons transfrontalières ont déjà été créées dans la région Alpes-Adriatique. Une ligne d'autocars directe a été mise en place entre Ljubljana et Klagenfurt/A en Carinthie. Les deux capitales sont désormais accessibles en transports publics – une opportunité pour dynamiser le tourisme et l'économie des deux côtés de la frontière. Le trafic a aussi augmenté sur la ligne ferroviaire entre Villach/A et Udine/, avec 21 % de trajets en plus en 2014.

Source et informations complémentaires : <http://kaernten.orf.at/news/stories/2692485/> (de), <http://kaernten.orf.at/news/stories/2648780/> (de), <http://www.ferroviedineciviale.it/progetto-mi-co-tra> (it), <http://www.delo.si/novice/slovenija/dosje-drugi-tir.html> (sl), <https://www.dnevnik.si/1042705886/posel/novice/nevarne-igre-z-drugim-tirom> (sl), <https://www.dnevnik.si/1042706910/mnenja/odprta-stran/drugi-tir-koperdivaca> (sl), <http://www.delo.si/sobotna/vlak-za-prihodnost-odpelje-z-drugega-tira.html> (sl), <http://www.delo.si/gospodarstvo/infrastruktura/zelo-malo-moznosti-za-drugi-tir.html> (sl), <https://www.dnevnik.si/1042707950/slovenija/slovenija-ze-oddala-vlogo-za-evropska-sredstva-za-drugi-tir> (sl), <http://www.mladina.si/164616/drugi-tir/> (sl)



Beauté des paysages naturels : les cantons de montagne suisses veulent suivre leur propre voie – sans la Confédération et sans les organisations environnementales. © Andreas Metz flickr.com

Les cantons alpins font cavalier seul

Le Conseil fédéral suisse a publié sa stratégie pour le développement territorial dans les régions de montagne. Les cantons de montagne ont réagi très vite – avec leur propre document.

Avec sa « Politique pour les espaces ruraux et les régions de montagne », le Conseil fédéral répond aux défis territoriaux comme la péréquation entre la ville et la campagne. L'objectif est d'encourager la compétitivité, la diversité et la cohésion sociale en Suisse. Bien que la stratégie soit issue de l'idée de durabilité, elle pêche par manque d'innovation. Ses détracteurs considèrent que cette stratégie mène à un statu quo par rapport à la politique actuelle.

Les cantons alpins réagissent eux aussi à la stratégie pour les régions de montagne. Ils ont rédigé leur propre document et demandent de réduire l'influence des organisations environnementales. Un point central de ce document est le développement de l'hydroélectricité. Hans Weber, directeur de CIPRA Suisse, critique le fait que les organisations environnementales soient perçues comme des adversaires du développement économique et non comme des partenaires : « Une nature et des paysages intacts sont le pilier du tourisme dans les Alpes ». Hans Weber souhaite que l'on accorde plus de poids à la promotion de l'innovation au profit d'un développement durable au niveau régional.

Les offres innovantes et proches de la nature peuvent être pour le tourisme alpin une source de revenus intéressante à développer. C'est aussi l'une des conclusions du Forum « Tourisme proche de la nature – authentiquement durable » organisé récemment par CIPRA Suisse. Le tourisme proche de la nature pourrait fournir des pistes pour sortir de la crise du tourisme dans les Alpes suisses.

Source et informations complémentaires : <http://www.are.admin.ch/dokumentation/publikationen/00022/index.html?lang=de> http://www.rkgk.ch/wp-content/uploads/2014/09/RKGK_StrategieAlpenraum_Bericht-Aug-2014_D.pdf (de), <http://www.regiosuisse.ch/news-agenda-de/news/literaturtipp-die-schweizerischen-berggebiete-in-der-politik>



Le Parc national du Triglav/SL. Avec le Parc naturel Prealpi Giulie/IT, il a été désigné territoire pilote transfrontalier de la Convention alpine
© Ian Seckington flickr.com

Les corridors verts franchissent les frontières

La Convention alpine a désigné un nouveau territoire pilote transfrontalier pour la connectivité écologique. La faune et la flore ne s'arrêtent pas aux frontières des États. Alparc est bien placé pour le savoir.

Les efforts déployés pour la mise en place d'un réseau écologique dans les Alpes ont porté leurs fruits : le Parc naturel italien des Prealpi Giulie et le Parc national du Triglav en Slovénie ont été désignés par la Convention alpine territoire pilote transfrontalier pour la connectivité écologique. Cette distinction récompense des territoires qui œuvrent pour la mise en réseau des habitats de la faune et de la flore. Elle est aussi destinée à encourager d'autres territoires à suivre la même voie. Ce titre officiel facilite la coordination des activités de part et d'autres de la frontière. Il souligne l'importance des coopérations internationales en matière de protection de l'environnement.

Une politique que pratique le Réseau alpin des espaces protégés Alparc depuis sa création. Le Réseau fête ses 20 ans en 2015. Alparc fédère les acteurs impliqués, favorise le transfert des travaux de recherches et met les idées en pratique sur le terrain. Le Réseau a instauré une relation de confiance qui favorise l'échange transfrontalier de partenaires et de connaissances, comme le souligne Guido Plassmann, directeur d'Alparc. À l'avenir, Alparc souhaite impliquer aussi d'autres acteurs : « La protection de la nature ne peut fonctionner à long terme que si tous les acteurs y participent, y compris ceux du tourisme et des entreprises. »

Alparc a fait des émules : le réseau a soutenu la création d'un réseau similaire dans les Carpates (CNPA), et la mise en place d'un réseau analogue dans les Pyrénées a été annoncée début mars.

Source et informations complémentaires :

<http://www.alparc.org/de/nachrichten/neuigkeiten-der-schutzgebiete/item/545-prealpi-giulie-and-the-triglav-parks-recognized-as-official-transboundary-pilot-regions-for-ecological-connectivity> (de/en/fr/it/sl),

http://www.alpconv.org/en/organization/groups/WGEEcologicalNetwork/Documents/ECONET_Pilotregionen_de.pdf (de), <http://www.greenalps-project.eu/> (de/en/fr/it/sl)



Une alliance pour la qualité de l'air

L'État doit enfin agir : c'est ce que réclament les élus, les intercommunalités et les organisations environnementales des Alpes françaises. La santé des habitants est menacée.

Pollution de l'air due au trafic : les associations exigent des mesures immédiates © Gabi Eder / pixelio.de

L'air des Alpes françaises est pollué. Au cours des derniers mois, des restrictions de circulation ont été mises en place pour certains poids-lourds notamment dans la Vallée de l'Arve. Des associations représentant la société civile demandent aujourd'hui à l'État de protéger la santé de ses citoyens. La particularité de cette action : ces organisations de l'ensemble de l'arc alpin français, représentant des intérêts divers, se sont mobilisées pour exiger des solutions immédiates pour améliorer la qualité de l'air. Elles s'élèvent par exemple contre l'ouverture de la galerie de sécurité du tunnel du Fréjus à la circulation et demandent que le service d'autoroute ferroviaire alpine (AFA) devienne pleinement opérationnel. L'utilisation de toutes les capacités permises par l'AFA nécessite notamment la mise en concession du service par l'État. Seuls 30 000 poids lourds ont utilisé ce service en 2014, alors qu'il pourrait en transporter jusqu'à 300 000 par an.

Les maires des grandes villes et les présidents des intercommunalités se sont eux aussi mobilisés pour exiger des mesures immédiates : Éric Fournier, maire de Chamonix-Mont-Blanc, a demandé l'interdiction des poids lourds classés « Euro 3 », les plus polluants pour l'atmosphère. Plusieurs citoyens ont entre-temps porté plainte contre l'État pour atteinte à la santé publique.

Source et informations complémentaires :

<http://airpaca.org/index.php>, <http://www.air-rhonealpes.fr/site/accueil/monaccueil/all/>,
<http://www.emontblanc.com/data/documents/Courrier-S.-Royal-relance-AFA-Fu00E9v-2015.pdf> , http://www.chambery-metropole.fr/TPL_CODE/TPL_ACTUALITE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/953/3505-infos-et-actualites.htm, <https://www.facebook.com/eric.fournier.chamonix/posts/772701239491178>,
<http://www.cipra.org/it/comunicato-stampa/radoppio-del-traforo-del-frejus> (it).



Le tourisme proche de la nature protège le paysage : la définition de critères facilite la démarche et favorise la transparence. © Dominik Siegrist

Aller plus loin que le tourisme durable

Il existe des critères pour un tourisme proche de la nature dans les Alpes. Ces critères viennent d'être réunis dans une publication. Reste maintenant à les mettre en œuvre.

Une publication récente sur le tourisme proche de la nature montre que les Alpes offrent des conditions idéales pour ce type de tourisme. Dix critères définis sur des bases scientifiques ont été formulés. L'objectif : aider les professionnels du tourisme et les destinations de voyage à mieux répondre à la demande et à améliorer les normes de qualité. Les résultats de l'étude réalisée avec le soutien de la Fondation Bristol ont été testés dans cinq destinations, avec le concours d'un opérateur de voyages. Les critères englobent la protection de la nature, l'entretien des paysages ou l'éducation à l'environnement. Partout, la prise en compte des attentes des touristes est essentielle pour garantir un bénéfice à long terme.

Dominik Siegrist, professeur à l'École technique supérieure de Rapperswil/CH et co-auteur de l'étude, se félicite des premiers retours positifs des professionnels du tourisme, qui apprécient l'aspect pratique des recommandations. Dominik Siegrist rappelle qu'il existe déjà de nombreux exemples de tourisme proche de la nature dans les Alpes, comme la sauvegarde des paysages en terrasse en Basse-Engadine ou le sentier de grande randonnée de la zone alluviale du Lech. Mais il ajoute aussi : « Il faut impérativement adapter les conditions réglementaires. La politique doit prendre ses responsabilités. »

Les « villages d'alpinistes » autrichiens montrent la voie à suivre. Les villages labellisés ont choisi la voie d'un tourisme durable inscrit dans une tradition. Cette idée a remporté l'adhésion en Allemagne : les deux villages de Ramsau et Hinterstein devraient recevoir d'ici peu le label. Ici aussi, l'implication et la motivation de la population ont été essentiels dans la démarche.

Source et informations complémentaires :

http://www.alpenverein.de/presse/bergsteigerdoerfer-hinterstein-ramsau_aid_15232.html (de), Siegrist, D., Gessner, S., Ketterer Bonnelame, L. (2015). Naturnaher Tourismus. Qualitätsstandards für sanftes Reisen in den Alpen. Bristol-Schriftenreihe 44. Bern. <http://www.haupt.ch/index.php?cl=details&anid=9783258079226> (de)

Agenda

5ème Biennale de l'Habitat Durable de la Ville de Grenoble, 09.04.2015 - 11.04.2015, Grenoble/F. [En savoir plus...](#)

Transport par câble : lien entre vallées et montagnes, 10.04.2015, Grenoble/F. [En savoir plus...](#)

Online questionnaire: 2nd Multiannual Work Programme (MAP) of the Alpine Convention, 15.04.2015. [En savoir plus...](#)

Assises nationales de l'aménagement et de l'économie durables en montagne, La transition énergétique et les stations de ski, 23.04.2015 - 24.04.2015, Chambéry/F. [En savoir plus...](#)

Voyage d'étude de Cibra France, 01.06.2015 - 03.06.2015, PNR du Queyras + Pays S.U.D./F. [En savoir plus...](#)

Oh!...

... tout ce qui se démarque de l'ordinaire dans les Alpes porte un label. Le lait de vaches nourries au foin, choyées, nourries et traites par des agriculteurs de montagne. Les pommes dorées, mûries par le soleil et croquantes à souhait grâce au climat alpin. L'infusion d'edelweiss cueillies à la main à des altitudes vertigineuses. Et maintenant l'habitant de l'Allgäu, une province bavaroise. La labellisation peut être demandée depuis peu à l'association de défense des traditions locales. La « carte de ressortissant de l'Allgäu » arrive par la poste. Son titulaire s'engage « à défendre corps et âme les intérêts de l'Allgäu. Parmi ses traits de caractère, on trouve aussi l'amour de la liberté et une attitude positive vis-à-vis de la vie. » Et pour finir, le label exige aussi une propension à la convivialité : « Le goût de la fête est une qualité souhaitée ».

Source : <http://www.heimatbund-allgaeu.de/allgaeu-ausweis.html> (de)